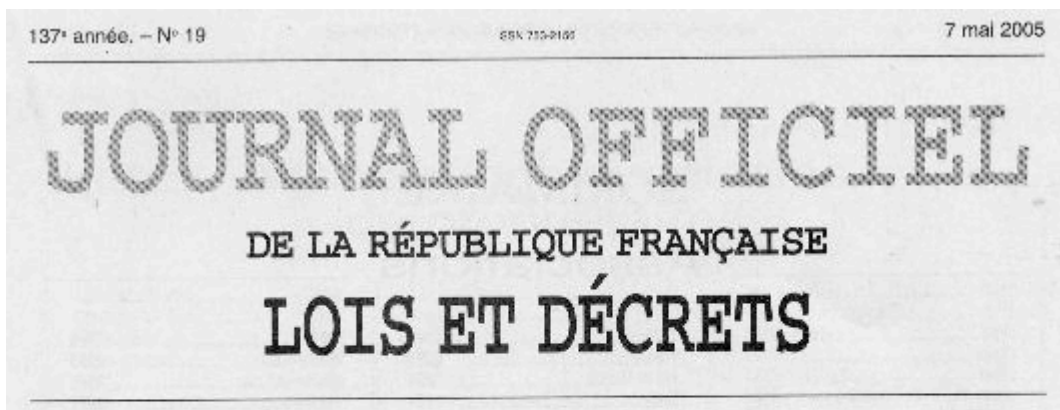


Publication au Journal Officiel du 7 mai 2005 :



7 mai 2005

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2209

499 – Déclaration à la sous-préfecture des Ardelys. **ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE L'ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE.** *Objet :* agir dans l'intérêt des personnes atteintes d'algie vasculaire de la face. Cette finalité inclut les objectifs suivants : regrouper les personnes atteintes d'algie vasculaire de la face ; apporter une aide technique et morale aux familles confrontées à cette affection ; informer le public afin que cette maladie soit mieux diagnostiquée ; contribuer à l'effort de recherche médicale et à l'amélioration des pratiques de soins relatifs à l'algie vasculaire de la face ; intervenir auprès des pouvoirs publics dans l'intérêt des malades. *Siège social :* chez M. Bavencolle (Edgard), 13, rue de la ferme, 27910 Vascoville. *Date de la déclaration :* 14 avril 2005.